

# Le Vlaams Belang a “la culture dans son viseur”

En Flandre, la percée du Vlaams Belang pourrait lui permettre de revendiquer des postes d'administrateurs dans de nombreuses institutions culturelles, au nom du Pacte culturel de 1970 (valable aussi en Communauté française). Celui-ci prévoit que le pluralisme est garanti et que toutes les sensibilités doivent être représentées dans les conseils d'administration afin de protéger les minorités idéologiques. On voulait à l'époque s'assurer d'un bon équilibre entre catholiques et libres-penseurs.

En fonction du poids respectif des partis au Parlement flamand (la clé D'Hondt), le Vlaams Belang devrait ainsi, en 2020, obtenir deux postes d'administrateurs à la VRT. Et comme la N-VA peut en demander quatre, cela ferait six postes sur douze, soit la moitié du CA pour les nationalistes flamands.

## Les menaces du député Belang

La règle a plus de souplesse dans les 25 autres institutions culturelles soumises au Pacte culturel. Le Vlaams Belang a d'ailleurs déjà occupé des postes d'administrateurs après le “dimanche noir” de 2004, mais sans pouvoir influencer les choix. Il a aussi parfois renoncé à réclamer ces mandats.

Cette fois, il pourrait en aller autrement. Dans *De Standaard*, le chef du groupe Vlaams Belang au Parlement flamand, Chris Janssens, a expliqué que la VRT doit “abandonner la pensée unique sur le multiculturalisme et la nécessaire diversité. Il doit y avoir place pour davantage de critiques de l'islam”. Le parti veut aussi privatiser des pans de la chaîne publique.

## Le cas du KVS

Le Belang a déjà eu un représentant à l'Opéra flamand et au Ballet de Flandre. D'autres institutions ont réussi à lui échapper. Cette fois, Chris Janssens se dit décidé à réclamer le “droit du Vlaams Belang”. Et à demander, dit-il à titre d'exemple, que les subsides culturels “ne servent plus à une culture autoproclamée des élites ou à de l'activisme de gauche”.

De quoi inquiéter les milieux culturels flamands. Le quotidien *De Morgen* titrait mardi : “Le monde culturel dans le viseur du Vlaams Belang”.

Le VB pourrait théoriquement en-

trer dans les conseils d'administration de 24 institutions au moment de leur renouvellement. A l'ancienne Belgique, ce serait en 2020. Au Brussels Philharmonic, en 2021 et au KVS, en 2023.

Michaël De Cock, le directeur du KVS, indique que “notre CA est composé de représentants de la Ville, du gouvernement bruxellois et de la Flandre. Il n'interfère à aucun moment dans les choix artistiques. Je crois que notre projet est très clair. C'est un projet multilingue, multiethnique et 'genderdivers', tout simplement parce que c'est la meilleure garantie pour la qualité”.

Les institutions biculturelles fédérales (Bozar, La Monnaie, ONB) pourraient aussi, théoriquement, compter des administrateurs VB. Mais les gouvernements successifs ont, jusqu'ici, évité d'ouvrir la boîte de Pandore, préférant de simples adaptations des conseils.

À La Monnaie, le CA a perdu, ces dernières années, trois administrateurs (décès de Roger Lallemand et de Luc Coene, départ d'une administratrice MR) sans que leur poste ait été renouvelé. Sans doute pour ne pas trop attirer l'attention de la N-VA. Le vice-Premier Jan Jambon, en tout cas, n'a jamais proposé d'administrateur N-VA. Et comme la crise au fédéral risque d'être très longue, le CA peut continuer comme cela, dit-on.

Même chose à Bozar, où le conseil nommé en 2002 a été adapté mais jamais recomposé, les gouvernements voulant éviter l'entrée d'extrémistes. Ici aussi, le conseil présidé, depuis 17 ans, par Étienne Davignon fonctionne bien et cherche plus des administrateurs indépendants que des porte-parole des partis. La question se pose par ailleurs : le Vlaams Belang compte-t-il des “experts culturels” pour remplir ces éventuels postes ?

Guy Duplat

Question :  
le Vlaams Belang  
compte-t-il des  
“experts culturels”  
pour remplir  
ces postes ?